

BUDGET 2017

REVENUS	BUDGET 2016	BUDGET 2017
Taxes et tarification	1 324 897 \$	1 421 005 \$
Droits de mutation	25 000 \$	35 000 \$
Subventions – Fédéral/Provincial	105 354 \$	84 511 \$
Autres revenus	78 017 \$	74 130 \$
TOTAL DES REVENUS	1 533 268 \$	1 614 646 \$
DÉPENSES	BUDGET 2016	BUDGET 2017
Conseil municipal	65 088 \$	62 369 \$
Administration générale	240 897 \$	257 120 \$
Élections municipales	0 \$	6 988 \$
Sécurité publique	149 716 \$	162 282 \$
Sécurité incendie	152 263 \$	164 977 \$
Voirie municipale – entretien du réseau	101 463 \$	98 431 \$
Voirie municipale – éclairage	12 900 \$	13 000 \$
Déneigement	81 187 \$	84 105 \$
Aqueduc	9 248 \$	9 925 \$
Entretien du réseau d'assainissement	62 529 \$	66 493 \$
Enlèvement des ordures et recyclage	128 120 \$	127 151 \$
Entretien des cours d'eau	12 386 \$	12 405 \$
Office municipal d'habitation (HLM)	7 750 \$	8 000 \$
Aménagement et développement	150 732 \$	125 237 \$
Transport adapté et Taxibus	5 362 \$	3 500 \$
Salle communautaire	32 577 \$	29 204 \$
Patinoire	4 972 \$	5 840 \$
Parcs publics	16 240 \$	19 092 \$
Embellissement du territoire	10 985 \$	10 939 \$
Terrain de balle	6 500 \$	7 275 \$
Centre Sportif Régional des Copains (glace et contribution)	3 001 \$	3 050 \$
Les comités (bibliothèque, culture, embellissement, loisirs, environnement)	36 021 \$	38 489 \$
Évènements municipaux	10 440 \$	10 248 \$
Dons	5 000 \$	5 000 \$
Activités jeunes (sport-camp de jour)	4 500 \$	12 000 \$
Communications et services communautaires	0 \$	18 408 \$
Tourisme - Parc régional	4 783 \$	4 779 \$
Financement et remboursement (emprunt réseau assainissement)	130 784 \$	116 727 \$
Investissements en immobilisation	137 824 \$	343 828 \$
Appropriation de surplus	- 50 000 \$	- 212 216 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 533 268 \$	1 614 646 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	0 \$	0 \$

Nouveau rôle pour 2017-2018-2019

Un nouveau rôle d'évaluation entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Le maintien à jour du rôle d'évaluation foncière est un processus encadré et obligatoire et sert de base d'imposition à la taxe foncière municipale et scolaire. L'évaluation est établie en fonction de la valeur marchande réelle, soit le prix le plus probable qui peut être payé lors d'une vente. Les évaluations tiennent compte, entre autres, des transactions immobilières effectuées sur le territoire ou les territoires limitrophes pendant une période de référence déterminée.

Le dernier rôle équilibré remonte à 2011 alors que les valeurs inscrites étaient établies en fonction du marché immobilier de juillet 2009. La municipalité a taxé pendant 6 ans sur la base des valeurs de 2009.

Le nouveau rôle équilibré de 2017 présente des valeurs établies sur juillet 2015, d'où l'importante augmentation des valeurs au rôle en raison des valeurs maintenues artificiellement basses pendant 6 années.

En conclusion, deux éléments intéressants :

- les comptes de taxes payées pendant les 3 dernières années ont été moins élevés puisque la valeur n'a pas été indexée au marché;
- l'augmentation des valeurs des 6 dernières années n'a pas été répartie et prend tout son effet en 2017.

Budget 2017 - Particularités

En 2017, la Municipalité maintient le cap sur l'amélioration des services à la population, la sécurité, l'entretien et la mise en valeur de notre territoire, l'environnement ainsi que sur la démarche patrimoniale initiée avec la citation des bâtiments religieux.

Le conseil souhaite que la Municipalité puisse offrir un éventail de services diversifiés à la population. Pour ce faire le Comité de vie sociale et communautaire aura pour mandat de représenter Saint-Urbain-Premier auprès des organismes communautaires qui desservent notre territoire. Il aura pour mission de faire profiter la population d'activités, de rencontres-conférences et de services, dans notre milieu.

La Municipalité reconduit en 2017 son adhésion au service Taxibus. Ce service de transport gagne en popularité dans toute la région, ainsi que dans notre municipalité.

Au chapitre de l'environnement, le budget prévoit la poursuite des collectes spéciales sur notre territoire afin de réduire la quantité de déchets acheminés à l'enfouissement. Le partenariat Écocentre Sainte-Martine/Saint-Urbain-Premier continuera d'évoluer avec l'ajout de services au cours de l'année.

La sécurité civile sera un dossier important en 2017. La Municipalité poursuivra la mise en place d'une organisation municipale en situation de sinistre, la formation des responsables ainsi que l'élaboration du plan de mesures d'urgence.

Déjà sur la planche à dessin depuis plus d'un an, le projet d'acquisition des bâtiments religieux et de leur transformation est un dossier majeur pour la Municipalité. Le conseil prévoit présenter à la population le ou les projets pour consultation au cours de l'été 2017.

En ce qui concerne la sécurité incendie, la Municipalité procèdera à l'acquisition d'un camion-citerne dès 2017. L'actuel camion est devenu non conforme aux règles de sécurité en plus d'occasionner des coûts d'entretien de plus en plus onéreux. De plus, ce nouveau camion remplacera également l'unité d'urgence.

Le conseil a dû changer ses priorités d'acquisition : le camion de pompier devenu requis, le remplacement du camion de voirie a été reporté en 2018. Toutefois, l'unité d'urgence des pompiers sera récupérée en 2017 et réaménagée de manière à être utilisée par le Service de la voirie.

La première phase de l'aménagement des espaces publics devait débuter en 2016. Ces travaux sont reportés en 2017 (50 000 \$). Nous prévoyons améliorer l'intersection au centre du village, reverdir l'axe de la route 207, mettre en place des traverses piétonnières et y adapter les trottoirs. Éclairage, panneau afficheur et aménagement paysager avec thème sont également dans les plans. La deuxième phase en 2018 prévoit l'aménagement des parcs ainsi que le remplacement du module de jeux. Des aires de repos, des équipements et du mobilier urbain viendront rendre ces lieux plus invitants et agréables pour les citoyens de tous les âges, tout en procurant des lieux de rassemblement.

En 2017, la Municipalité prévoit finaliser l'asphaltage du chemin de la Grande-Ligne et compléter certains petits tronçons. L'élargissement d'une portion de la Montée de la Rivière-des-fèves ainsi que l'asphaltage sont à l'agenda. La pose du revêtement de roulement dans les rues du Domaine du Forgeron est prévue en 2018.

En 2018, le plan prévoit l'aménagement d'un local des patineurs attenant à la patinoire. La patinoire, quant à elle, sera remise à neuf en 2019.

Également en 2018, le conseil mandatera architecte et ingénieur dans le but de préparer des plans pour la construction d'un garage municipal. Si le conseil va de l'avant, la construction pourrait se faire dès 2019.

Le surplus

Le conseil a prévu approprier 212 216 \$ du surplus cumulé. Cette appropriation vise à financer près de 62% des investissements prévus: la mise de fonds pour l'acquisition du camion de pompier (surplus déjà affecté de 40 000 \$), le projet église, l'asphaltage des chemins. L'importance du montant approprié a permis de réduire de façon maximale le taux de taxation pour l'ensemble des contribuables.

La Municipalité compte procéder aux investissements suivants au cours des prochaines années.

2017 : 343 828 \$ ● 2018 : 467 895 \$ ● 2019 : 440 000 \$

Le 12 décembre 2016, lors d'une séance extraordinaire, le conseil municipal a procédé à l'adoption de ce budget pour l'année 2017 ainsi que du plan triennal d'investissements 2017-2018-2019.



Francine Daigle, mairesse